



Tournoi printanier 2020 de parties à cadence lente du Club d'échecs de Longueuil

Endroit : Salle Cafétéria, Maison le Réveil, 930 rue St-Jacques, Longueuil J4H 3E2

Tournoi de cinq rondes. Une partie par semaine, le samedi à 10h.

Ronde 1 : samedi le 18 avril 2020

Ronde 2 : samedi le 25 avril 2020

Ronde 3 : samedi le 2 mai 2020

Ronde 4 : samedi le 9 mai 2020

Ronde 5 : samedi le 23 mai 2020

La cadence utilisée sera de 60 minutes/mat plus 30 secondes par coup.

Bourses

	Section ouverte
1 ^{er}	30 \$
2 ^e	10 \$
Prix de classe 1 (excluant « sans cote ») Meilleur résultat cote de moins de 1700	10 \$
Prix de classe 2 (excluant « sans cote ») Meilleur résultat cote de moins de 1400	10 \$

Les bourses sont basées sur dix inscriptions et elles pourront être ajustées à la hausse ou à la baisse selon le nombre réel d'inscriptions. Tout joueur n'est éligible qu'à une seule bourse soit la plus élevée. En cas d'égalité pour une bourse donnée, elles seront additionnées et divisées également entre les gagnants, le cas applicable. Les prix de classe ne seront versés qu'aux joueurs éligibles ayant gagné au moins une partie.

Pour participer au tournoi, il faut obligatoirement être membre du Club (12 \$/an) et les frais d'inscription sont de 10 \$, payable avant le début de la première ronde.

Dispositions particulières :

Une seule section ouverte et une seule bourse par gagnant. Appariements avec système suisse s'il y a un nombre suffisant de joueurs sinon appariements de type rotation.

Bye d'un demi-point pour les rondes 1 et 2 avec appariement suisse si un joueur annonce son absence à l'avance (heure limite 7h la journée de la ronde) aux organisateurs.

Bye de zéro point pour les rondes d'un système rotation et les rondes 3, 4 et 5 avec appariement suisse si un joueur annonce son absence à l'avance (heure limite 7h la journée de la ronde) aux organisateurs.

Un joueur qui ne s'est pas présenté trente minutes après le début d'une ronde perd sa partie.

La cote lente assignée à chacun des joueurs sera la cote lente CEL ou, si un joueur n'a pas de cote lente CEL, la cote lente de la Fédération québécoise des échecs (FQE) ou de toute autre fédération dont le joueur est ou a déjà été membre sinon, la cote semi-rapide CEL moins 100 points (si cette cote est inférieure à 1000, le joueur sera considéré comme étant « sans cote ») ou, en cas de doute, une cote assignée par les organisateurs. Les joueurs qui n'ont aucune cote lente ou semi-rapide connue seront considérés comme étant « sans cote ».